

Ils sont agaçants, mais nécessaires aussi

"La meilleure forteresse des tyrans est l'inertie du peuple" (Machiavel)

La GRIFFE

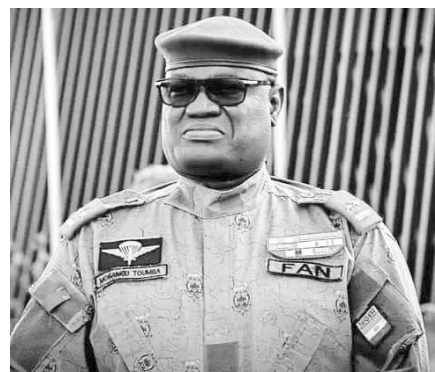
Hebdomadaire Satirique Nigérien Site : lagriffe-niger.com - N°835 du 27 JANVIER 2025 - Prix 300FCFA

Interventions du Ministre de la Défense et celui de l'Intérieur sur la télévision nationale

Les révélations fracassantes des Généraux Salifou Modi et Mohamed Toumba



Dans le cadre du bilan de la mise en œuvre des cahiers de charge des membres du gouvernement, la télévision nationale "Télé Sahel" a entamé un entretien avec les différents ministres. C'est ainsi que les mercredi 22 et samedi 25 janvier, le Ministre de la Défense nationale, le Général de corps d'armée Salifou Modi et celui de l'Intérieur, le Général de brigade Mohamed Toumba, ont répondu aux questions des journalistes Abdoulaye Tiémogo et Ousmane Elhadj Ibrahim. Et le moins qu'on puisse dire est que les deux membres du gouvernement ont fait de révélations fracassantes dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance locale et du développement.



Que devient la DCTR d'Issoufou Sidibé ?

A propos de l'élection du chef de canton de Filingué

Un grain de sable dans un évènement

Depuis quelques mois, les kourfayawa s'activent à élire celui qui présidera aux destinées de leur chefferie traditionnelle. Pour le moment, la date du dimanche 2 février prochain est fixée pour la tenue des élections du chef de canton de Filingué.

Autorisation d'exploitation de l'or sur le site de Tchibarkatan

Certains exploitants du site victimes d'une injustice

Ces braves orpailleurs bradent vents, poussières et sables de l'Air et du Ténéré pour accéder à ces sites lointains qui leurs créent de l'espoir, et parfois, leurs procurent une réelle satisfaction.

Le Niger doit-il en vouloir à la Côte d'Ivoire d'avoir raflé ses ressortissants qui pratiquent la mendicité ?

Numéros utiles

FAN : 4040 GENDARMERIE : 4000 POLICE : 8383 GARDE NATIONALE : 280

A propos de l'élection du chef de canton de Filingué

Un grain de sable dans un évènement

Depuis quelques mois, les kourfayawa s'activent à élire celui qui présidera aux destinées de leur chefferie traditionnelle. Pour le moment, la date du dimanche 2 février prochain est fixée pour la tenue des élections du chef de canton de Filingué.



Image d'illustration

D'ores et déjà, certains candidats ont investi le terrain pour battre campagne, en sillonnant villes et villages qui y sont rattachés à cette légendaire chefferie traditionnelle.

Cependant, il y a hiatus car il y a une grogne persistante des candidats décalés qui, selon leurs dires et plusieurs autres témoignages, sont de dignes et légitimes héritiers de cette chefferie de Filingué. Confiants de leur légitimité, les candidats décalés ont saisi la justice pour recouvrer leur droit qui est celui de candidater, au même

titre que les autres candidats qui ont précipitamment investi le terrain, sans attendre une décision définitive de la justice. Surtout lorsqu'on sait que les candidats décalés l'ont été entre Tillabéry et Niamey. En effet, selon plusieurs témoignages, la liste initiale envoyée depuis Filingué comporte des noms de ces candidats héritiers qui ont été "frauduleusement" soustraits au niveau du ministère de l'intérieur.

A ce stade, une question qui mérite une réponse de la part, non pas de la justice qui se penche sérieusement sur cette affaire,

mais des cadres du ministère de l'intérieur. Ceux-là qui ont pris la lourde responsabilité historique d'écourter injustement la liste des candidats à cette élection.

Qui plus que les archives dont dispose l'administration du département de Filingué et/ou les résultats de l'enquête de la gendarmerie locale, peut mieux statuer sur la validité de candidatures ? En tout cas pas un cadre du ministère de l'intérieur que l'on soupçonne, à tort ou à raison, d'agir maladroitemment juste pour favoriser les candidats de son clan.

Un grain de sable dans un évènement ? Qui sait ? L'un dans l'autre, Dieu est au contrôle. En attendant une décision définitive de la justice, les plus hautes autorités doivent promptement intervenir pour arrêter le processus afin d'éviter de créer une situation post-électorale difficilement gérable. Mieux vaut prendre suffisamment du temps pour bien faire, que d'organiser des élections dans la précipitation et dont les résultats peuvent être contestés par une bonne partie de concernés.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que les manifestations (meetings, réunions et autres rassembles) entrant dans le cadre de cette campagne électorale sont suspendues, en attendant l'issue du procès. Gageons seulement que la justice triomphera sur les desideratas d'individus qui profitent lâchement de leur position au sein de l'appareil de l'Etat pour nuire à leurs semblables !

Moussa Douka

Autorisation d'exploitation de l'or sur le site de Tchibarkatan

Certains exploitants du site victimes d'une injustice

Au début des années 2000, notamment pendant les première et deuxième décennies, plusieurs sites d'or ont été découverts dans la région d'Agadez. C'était le cas, dans les départements de Bilma (Djado) et Iférouane (Tchibarkatan), ainsi que dans bien d'autres localités dans cette vaste et riche région du Niger. Ces découvertes de sites aurifères ont été perçues comme une aubaine pour les populations nigériennes de toutes les contrées du pays.

En effet, jeunes, adultes et même des vieux ont convergé vers ces nouveaux eldorados, à la recherche de leurs pitances. Car, il est bien vrai qu'au Niger, l'exploitation artisanale ou semi-mécanisée de l'or est celle qui profite mieux au citoyen lambda. Contrairement à l'exploitation industrielle qui ne profite qu'aux sociétés multinationales et à un groupe de dirigeants et autres mécènes locaux corrompus qui usent et abusent impunément des retombées de la manne aurifère. Ainsi, ces braves orpailleurs bradent vents, poussières et sables de l'Air et du Ténére pour accéder à ces sites lointains qui leurs créent de l'espoir, et parfois, leurs procurent une réelle sa-

tisfaction.

Bref, revenons au site de Tchibarkatan dans le département d'Iférouane, à seulement quelques encablures de la frontière avec l'Algérie. Sur ce site, il se passe des choses pas du tout catholiques. En effet, alors que des exploitants régulièrement installés sur ce site depuis 2016 attendent des autorisations d'exploitation minières semi-mécanisées, un privilégié, moins connu du milieu, décroche le sésame, gracieusement offert par les services du ministère des mines. Pourtant, parmi les demandeurs, il y en a qui ont régulièrement suivi la procédure, mais qui sont butés à des refus catégoriques.

Non contents de cette attitude de deux poids deux mesures, les responsables de la société Alhéri Tabarkat SARL - puisque c'est d'eux qu'il s'agit - (une société créée un groupe d'exploitants pour se conformer à la réglementation en vigueur) ont, avec les conseils de leur avocat, saisi le ministère des mines pour la réparation de cette injustice. Dans une lettre adressée au ministère des mines, l'avocat de la société plaignante rappelle que, dans un premier temps, il leur a été signalé que

la Société générale d'infrastructures (SGI SARL) est détentrice d'une autorisation d'exploitation de ce site. Paradoxe ! Comme un cheveu dans la soupe, ils étaient sur le terrain quand le gérant d'une autre société, Bilat Or SARLU, leur adresse un courrier dans lequel il se présente comme l'unique détenteur d'une autorisation d'exploitation dudit site. "Dans son courrier, il leur enjoigne de s'y conformer, au plus tard le 5 janvier 2025 et qu'à défaut, il sera obligé de prendre des mesures pour arrêter leurs travaux jusqu'à la signature de contrats", précise la lettre de l'avocat. Avec plus de sept (7) ans d'expérience sur le site, plus de 80 puits forcés et exploités quotidiennement et des centaines d'employés (orpailleurs), la société Alhéri Tabarkat SARL, n'a eu d'autres choix que de signer le contrat sous la crainte de ne pas ajouter à ses multiples problèmes, une autre situation compliquée qui risque de créer une impasse. Si cette situation perdure, l'avocat n'aura d'autres choix que de délocaliser l'affaire des salons du ministère des mines au palais de la justice.

Affaire à suivre...

Moussa Douka

Interventions du Ministre de la Défense et celui de l'Intérieur sur la télévision nationale

Les révélations fracassantes des Généraux Salifou Modi et Mohamed Toumba

Dans le cadre du bilan de la mise en œuvre des cahiers de charge des membres du gouvernement, la télévision nationale "Télé Sahel" a entamé un entretien avec les différents ministres. C'est ainsi que les mercredi 22 et samedi 25 janvier, le Ministre de la Défense nationale, le Général de corps d'armée Salifou Modi et celui de l'Intérieur, le Général de brigade Mohamed Toumba, ont répondu aux questions des journalistes Abdoulaye Tiémogo et Ousmane Elhadj Ibrahim. Et le moins qu'on puisse dire est que les deux membres du gouvernement ont fait de révélations fracassantes dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance locale et du développement.



Dans le domaine de la sécurité, les deux ministres ont décrit une situation sécuritaire assez préoccupante avant le coup d'Etat du 26 juillet 2023 contre le Président Mohamed Bazoum. Selon les deux officiers généraux, les Forces armées nigériennes n'avaient aucun contrôle de la situation sécuritaire du pays, en raison de la présence et de l'implication active des forces étrangères. Selon le Général Salifou Modi, avant le coup d'Etat du 26 juillet 2023, le Niger vivait dans un "désordre sécuritaire" car ses forces de défense et de sécurité n'arrivaient même pas à "travailler en synergie", du fait de la présence des forces étrangères qui profitaient de cette situation. Quant au Général Mohamed Toumba, il a indiqué que le Niger était dans une situation de "sous-

traitance sécuritaire" à deux niveaux : d'abord avec l'ancienne puissance colonisatrice qu'est la France et ensuite avec les autres pays de l'Union Européenne et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) que la même France a invités pour venir occuper les pays du Sahel. On peut tout reprocher aux généraux Salifou Modi et Mohamed Toumba, sauf leur ignorance de ce qui se passait réellement dans le domaine sécuritaire. Le premier était Chef d'Etat-major des Forces armées nigériennes jusqu'à son éviction au lendemain de son retour d'une mission au Mali où il est allé échanger avec les responsables militaires de ce pays sur la nécessité d'une collaboration entre les armées nigérienne et malienne dans la lutte contre le terrorisme, notamment

Exercice-bilan du Ministre d'Etat Salifou Mody

Des propos qui enfoncent l'ancien Président Bazoum Mohamed

Il a fallu le passage du "premier élève" pour l'exercice-bilan du gouvernement, initié par la chaîne de télévision nationale, RTN, pour s'en rendre compte du niveau inquiétant de détérioration de la situation sécuritaire dans notre pays avant l'arrivée au pouvoir du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). Une situation à qui avait engendré la mort des centaines de nos vaillants soldats à Chinagoder, Inates, entre autres.

Ce désordre sécuritaire a été qualifié par le Ministre d'Etat, ministre de la défense nationale, le Général Salifou Mody, de charlatisme sécuritaire. A en croire ce dernier, l'armée nigérienne ne maîtrisait pas la situation sécuritaire du pays à cause des injonctions de certaines puissances étrangères qui se croyaient en territoire conquis. "Nous faisons partie d'un système, d'un schéma, et au niveau national, nos structures de sécurité étaient désorganisées. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), étaient bien en place, mais le système était tel que nos forces ne pouvaient pas travailler en synergie. Cela faisait l'affaire des forces sous lesquelles nous étions, en particulier les forces étrangères. Pour le commun des Nigériens,

tout allait bien, tout simplement parce qu'il y avait un narratif et tout un montage en interne mais aussi à l'internationale pour faire croire que la situation était l'une des meilleures de la sous-région", a-t-il déploré.

On comprend mieux maintenant que c'est un système bien réfléchi et mis en place par des puissances étrangères qui est à l'origine de tout ce que nous avons connus de regrets, de remords et de carnages, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Niger avant la date, désormais historique du 26 juillet 2023. Ces révélations du ministre de la défense nationale chargent, à n'en point douter, l'ancien Président de la République Bazoum Mohamed qui, à l'époque des faits, avait soutenu mordicus que les terroristes sont plus aguerris que nos forces de défense et de sécurité (FDS). Après les éloges, il avait même reçu plusieurs d'entre eux à son cabinet.

Le manque de synergie et le désordre observés au sein de nos FDS sont sûrement la résultante du méchant système mis en place par les forces françaises déjà en connivence avec les terroristes.

Salifou Hachimou

sur le long de la frontière entre le Niger et le Mali. Quant au second, jusqu'au coup d'Etat du 26 juillet, c'est lui qui dirigeait la redoutable opération "Almahaw" qui mène la lutte contre le terrorisme sur la rive gauche du fleuve Niger. A travers les interventions des Généraux Salifou Modi et Mohamed Toumba, les Nigériens ont compris à quel point la présence des forces françaises, plusieurs fois dénoncées par des organisations de la société civile, n'était pas aussi du goût des Forces de défense et de sécurité nigériennes. La seule différence avec les organisations de la société civile est qu'elles, les FDS, ne pouvaient sortir ouvertement le dire. Au regard de la rage avec laquelle les autorités politiques de l'époque, dont le Chef suprême des armées himself, défendaient et justifiaient la présence des forces étrangères, notamment celles françaises, quel officier de l'armée nigérienne pouvait-il oser critiquer ouvertement cette présence, au risque de se voir accusé d'insubordination ou même de tentative de coup d'Etat et être jeté en prison sans ménagement ? Le Général Salifou Modi a, par ailleurs annoncé, que dans le cadre des embargos imposés au Niger, suite au coup d'Etat du 26 juillet 2023, une centaine de véhicules, dont des blindés et des aéronefs appartenant à l'armée nigérienne sont toujours bloqués au port de Cotonou (Bénin) et dans certains pays occidentaux.

Une pléthore d'ONG et des milliards détournés dans certaines Mairies

En tant que ministre en charge des Organisations non gouvernementales (ONG) et des collectivités territoriales, le Général Mohamed Toumba a déclaré que le Niger compte plus de quatre mille (4000) ONG, dont plus de trois (300) internationales. S'agissant des collectivités territoriales, il a parlé de la malgouvernance qui a caractérisé beaucoup des Mairies du pays. Sur la base des rapports définitifs des inspections menées, le ministre a donné l'exemple de quatre (04) Mairies où plus de deux milliards de francs CFA ont été détournés. Il s'agit des Mairies de Ourafan (169.000.000), Walalewa (287.000.000), Ville de Zinder (355.000.000) et Ville de Tahoua (244.000.000). "C'est quand même hallucinant, quand on voit l'état de nos communes et que des indélélicats se permettent de prendre à leur bon profit les caisses ou les efforts des populations", a déploré le ministre Toumba qui a précisé que les dossiers seront transmis à la Commission de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale (COLDEF) afin que les sommes détournées soient remboursées.

Maidawa Tchiwaké

LA GRIFFE

Hebdomadaire Satirique

Nigérien

Siège : Niamey,

Nouveau Marché

Tél. : 96. 98.05.40 / 90.48.91.13/ 90.75.99.57

Email:lagriffeniger@yahoo.fr

Site : www.nigerdiaspora.net

Directeur de Publication

Salifou Hachimou

Cel. : 90.75.99.57 / 98.93.50.48

E-mail : hachimisalif@yahoo.fr

Conseiller à la Rédaction

Moussa Douka

Tél. : 96. 98.05.40 / 90.48.91.13

E-mail : moussa.douka@yahoo.fr

Composition&Conception

La Griffe

Tirage :

1000 exemplaires sur les presses de l'Ets MB Travaux d'Impression et Services (TIS)

Convention militaire entre le Bénin et les USA à travers AFRICOM Le Niger doit-il s'inquiéter davantage pour sa sécurité ?



La semaine dernière, plus précisément le mercredi 22 janvier 2025, le Bénin et le Commandement Unifié des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) ont procédé à la signature d'une convention de partenariat stratégique dans un contexte sécuritaire de plus en plus préoccupant.

Les documents confidentiels dits stratégiques approuvés par les deux signataires portent sur, entre autres, la pérennisation des relations ; le partage de l'information et de l'expertise en matière d'opérations militaires sur le terrain et bien d'autres aspects. La présente initiative de mutualisation des efforts et de connaissances profite aux deux parties et en particulier au Bénin qui croit encore à la sincérité de la coopération militaire avec ces pays et fait face à de multiples attaques djihadistes, malgré la présence des forces françaises sur son territoire. Ce récent accord peut-il inquiéter les autorités du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ? Cette question mérite d'être posée, au regard de l'atmosphère délétère qui règne entre les deux pays depuis le 26 juillet 2023. En effet, depuis la fermeture des frontières, en juillet 2023, les auto-

rités nigériennes taxent leurs homologues du Bénin, de planifier des actions, en complicité avec certaines puissances étrangères, dans le but d'attaquer et de nuire aux intérêts du Niger. Créé en 2007 par l'ancien Président américain Georges W. Bush, le Commandement militaire pour l'Afrique, développe en quelque sorte la politique africaine des Etats-Unis dans le domaine militaire pour asseoir, disent-ils, la paix et la sécurité. Mais, depuis quelques temps, AFRICOM développe une autre mission dont les intentions restent encore cachées aux africains. Or, selon plusieurs spécialistes du domaine, derrière AFRICOM, les Etats-Unis envisagent la création, si ce n'est pas déjà fait, des bases militaires. Ce Commandement militaire dit pour l'Afrique sert d'abord les intérêts américains sur le sol africain. C'est pour dire que jusqu'à preuve de contraire, les objectifs réels visés par AFRICOM restent méconnus par les africains. Dans ce cas de figure, seule la culture de la prudence permettra aux africains de mieux comprendre les intentions réelles du gouvernement américain notamment à travers la création d'AFRICOM.

Salifou Hachimou

Crieurs publics dans les cérémonies de mariage et baptême

Ils sont agaçants, mais nécessaires aussi

Comme l'accepte la tradition, nos cérémonies de mariage et baptême reçoivent aussi bien les personnes qui viennent s'associer à la joie des familles qui organisent ces cérémonies que des crieurs publics. Ces derniers assistent aux cérémonies, non pas pour partager cette joie, mais pour chercher de l'argent. Et ils ne manquent pas de flatteries pour non seulement les organisateurs des cérémonies, mais aussi toute personne qui leur donne l'apparence d'avoir quelque chose dans la poche. Ils sont tellement enquinquants que lorsqu'ils jettent leur dévolu sur une "proie", il est très difficile à cette dernière de s'échapper. Autrement dit quand ces crieurs publics vous ciblent, vous êtes obligés de leur donner quelque chose, sinon c'est soit quelqu'un vous "libère" de leurs griffes ou alors vous prenez vos cliques et claques pour disparaître des lieux. A cause de ces crieurs publics, beaucoup de personnes ont perdu le goût d'assister aux cérémonies, surtout aux premières heures où ils sont présents. Si les cérémonies ont lieu tôt le matin, c'est généralement en milieu de la journée que certaines personnes se présentent, sûres qu'elles sont que ces crieurs ont quitté les lieux. C'est en cela que ces crieurs publics sont agaçants. Mais ces derniers ont aussi leur importance dans le bon déroulement des cérémonies. Munis, pour la plupart, des petits haut-parleurs, ils servent de relais entre les marabouts qui officient les cérémonies et le public, notamment les femmes qui sont généralement confinées à l'intérieur de la maison. Ce sont ces crieurs publics qui annoncent le début de la cérémonie une fois que les marabouts donnent le signal. Pour ces cérémonies de baptême, ce sont encore eux qui annoncent le nom de l'enfant au public. Certains de ces crieurs publics ont même le talent d'animer les cérémonies avec des anecdotes ou des petites moqueries basées sur le cousinage qui provoquent le rire au sein de l'assistance. C'est aussi un des côtés positifs de nos traditions et communes.

M.T

Que devient la DCTR d'Issoufou Sidibé ?

Créée au lendemain du coup d'Etat du 26 juillet 2023, la Dynamique citoyenne pour une transition réussie (DCTR), d'Issoufou Sidibé, traverse-t-elle des zones de turbulences ? En effet, ces derniers temps, on assiste à de vagues de démissions, très souvent, pour des motifs fallacieux qui ne tiennent pas la route. La dernière défection, et pas des moindres, date du lundi 20 janvier 2025 et est intervenue dans la région de Tahoua. C'est par une note écrite adressée au Coordonnateur national de la DCTR, M. Issoufou Sidibé, que le Coordonnateur au titre de cette région, M. Mahamadou Issoufou-attention, pas l'ancien PRN-c'est juste un homonyme a présenté sa démission pour des raisons personnelles, dit-il. Membre influent et discret de cette association, M. Mahamadou Issoufou dit Baley est à ce poste depuis la création de la DCTR, il y a plus d'un an. De défection en défection, les problèmes qui assaillent aujourd'hui la DCTR, peuvent avoir un lien avec la gestion pas totalement orthodoxe de la structure. Aussi, il y a la lassitude, car les nigé-

riens ont l'habitude d'applaudir toute initiative naissante pendant ses premiers jours, mais une fois l'euphorie passée, ils se retirent par petits groupes pour faire la place au vide. Il y a aussi et surtout les comportements peu orthodoxes de certains leaders d'opinion qui veulent se frayer un chemin, juste pour satisfaire leur égo. Mais pour le cas de la DCTR, en tout cas au stade actuel, kolya bata biya kudun sabuni ba, autrement dit, les espoirs sont perdus pour beaucoup de ses animateurs. La preuve c'est qu'aujourd'hui, les nigériens ont plus tendance à critiquer les anciennes mauvaises pratiques qui ont marqué la gestion des affaires de l'Etat, qu'à exiger un retour rapide de la démocratie qui, pour certains, a été un cuisant échec.

On se rappelle que dans sa déclaration commémorant son premier anniversaire, la DCTR avait demandé au pouvoir de Niamey, d'organiser des élections pour un retour à une vie démocratique. Ce qui lui a valu des critiques acerbes et souvent même des menaces de la part de certains nigé-

riens qui disent se battre pour une réelle indépendance et une souveraineté totale. Le langage tenu par certains responsables de la DCTR ne riment, très souvent, pas avec le combat de l'écrasante majorité de la jeunesse nigérienne, notamment celle de la capitale, Niamey qui investit régulièrement les rues pour soutenir le régime en place. Pour se frayer un chemin ou une place au cours de cette transition militaire, la DCTR doit changer de fusil d'épaule. A défaut elle doit opter pour le silence.

Salifou Hachimou



Le Niger doit-il en vouloir à la Côte d'Ivoire d'avoir raflé ses ressortissants qui pratiquent la mendicité ?

Dans un courrier qu'il lui a adressé le 20 janvier, le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade du Niger à Abidjan (Côte d'Ivoire) a informé le Ministre nigérien des affaires étrangères que cent vingt-quatre (124) mendiants nigériens, dont des personnes âgées, des femmes et des enfants, ont été raflés par la police ivoirienne dans les différentes communes d'Abidjan. Le signataire du courrier a déploré que le fait que les rafles ont été menées "sans aucune concertation préalable" avec l'ambassade du Niger et que les tentatives de convaincre la police ivoirienne de ne pas déposer les 124 mendiants au niveau de l'ambassade du Niger ont échoué. C'est vrai qu'il y a des choses qui ne sont pas compréhensibles en matière de diplomatie. Mais connaissant les rapports qu'entretiennent les plus hautes autorités ivoiriennes avec celles du Niger, depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023, qu'est-ce qui pourrait étonner les représentants diplomatiques du Niger en Côte d'Ivoire, de la part des forces de sécurité ivoiriennes qui ont sans doute reçu l'ordre d'agir comme elles l'ont fait ? Il est vraiment temps que nous nous assumions une bonne fois pour toutes. Dès lors que

nous avons choisi de nous libérer du joug de l'impérialisme occidental, surtout français, nous n'avons plus le droit d'attendre que des pays africains, dont les dirigeants ont choisi de rester les valets de cet impérialisme, agissent dans le sens de nous faciliter quoi que ce soit. C'est pourquoi il est temps que le Niger prenne désormais son destin en mains et évite de dépendre de ces pays par rapport à tous les aspects touchant à son image. Malheureusement, la mendicité fait partie de ces aspects sur lesquels l'image du Niger continue à être trainé dans la boue à l'extérieur et surtout dans les pays où l'impérialisme occidental a encore des beaux jours. Tant que le Niger va accepter que certains de ses citoyens continuent à se livrer à cette pratique dévalorisante, il fera toujours l'objet d'une mauvaise publicité et risque d'être, même au sein de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel, le pays qui sera le plus mal vu en termes de sa capacité à prendre en charge les besoins les plus vitaux de ses citoyens. Or, tout le monde sait que les personnes qui s'adonnent à la mendicité ne sont pas les plus pauvres au Niger. Ce sont juste des personnes qui n'ont aucune fierté et

qui n'aiment que la facilité. Le plus choquant est que l'Etat lui-même semble complice de la perpétuation de ce phénomène, en se révélant incapable de mettre un terme à cette pratique honteuse. Tant qu'on n'arrive pas à interdire la mendicité sur le territoire nigérien, on ne pourra jamais empêcher à ceux et celles qui s'y adonnent de migrer vers d'autres pays pour la pratiquer. Il y a quelques semaines, c'est à travers une annonce publique que le Gouverneur de la région de Niamey a annoncé l'interdiction de la mendicité dans les rues de la capitale. Des mendiants ont même été arrêtés et rapatriés dans leurs villages d'origine, avec la menace de sanctions au cas où ils reviennent. Aujourd'hui encore, beaucoup parmi eux sont en train de revenir, au vu et au su de tout le monde. On ne peut pas reprocher à un pays de nous manquer du respect si nous-mêmes nous ne créons pas les conditions pour qu'on nous respecte. Pourquoi on n'entend pas parler de rafles des mendiants maliens ou burkinabés en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou au Bénin ? Nous avons fait un choix, nous devons l'assumer, quel qu'en soit le prix.

Salifou Hachimou

Souveraineté sans souverains

Fictions et réalités du Sahel

Il était une fois un roi. C'est ainsi que commencent les contes de fées que l'on raconte aux petits. L'imagination sans limite des enfants créait des mondes, des situations et des scénarios farfelus et pourtant si réels qu'ils paraissaient vrais. Aujourd'hui, les contes de fées sont racontés tous les jours car, grâce aussi aux moyens de communication et de manipulation les plus sophistiqués, les frontières entre la réalité, le conte de fées et la fantaisie sont devenues floues. Comme on le sait en psychologie, il n'est pas nécessaire qu'une chose soit vraie en soi. Elle devient vraie si elle est considérée comme telle par une partie de la société, celle qui "compte" et qui raconte.

Le vrai, le faux, le plausible et le crédible se confondent. Par exemple avec la question très actuelle de la Souveraineté au Sahel et dans d'autres parties du monde. Avec une "majuscule", cette parole prend une identité et une portée considérables selon le contexte dans lequel il est conjugué et traduit. Le mot lui-même dérive du latin et fait allusion au "supérieur", au souverain entendu comme autorité suprême. Sur le plan politique, il s'agit du droit absolu d'exercer une autorité législative, exécutive et judiciaire sur une région, un Pays et un peuple. Cependant, le concept et la pratique de la Souveraineté reposent sur la personne humaine dans toute sa dignité. On pourrait affirmer que le fait d'oser affirmer la Souveraineté, la plus importante de la politique, de l'économie et de la justice, implique la souveraineté réelle du citoyen ordinaire. La souveraineté originelle fondamentale est toujours relative et appartient à la personne en tant que sujet de droits et de devoirs envers elle-même et la société.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, que de nombreuses constitutions placent en préambule et traduisent ensuite en droits indérogeables, confère à la "souveraineté" susmentionnée le caractère concret nécessaire. Une personne dont l'occupation principale est la survie quotidienne n'est pas du tout souveraine. Celui qui ne mange pas à sa faim, qui manque de travail, de logement, de moyens de se soigner, d'éducation de base, de liberté de mouvement, de pensée, de religion, d'expression et d'association ne peut exercer la souveraineté inhérente à sa qualité de personne.

La participation politique du peuple, en qui nous savons que réside la souveraineté, est totalement illusoire lorsque les conditions de vie sont telles qu'elles réduisent les citoyens à des mendiants ou à des "non-personnes". La souveraineté de ceux qui, depuis des années, vivent dans la crainte d'attaques de groupes armés ou de menaces d'expulsion de leurs villages d'origine, est confisquée. Tout comme l'absolutisation d'une Souveraineté qui, ne l'oublie pas, est toujours relative et relationnelle, semble imaginaire et parfois trompeuse. Pour les croyants, la souveraineté réside avant tout dans la divinité, et dans les États démocratiques, elle réside dans le peuple, défini de manière problématique, qui l'exerce de manière concertée et établie par la loi. Ceux qui exercent la Souveraineté au nom du peuple devraient le faire avec crainte et tremblement, de peur de profaner ce qu'il y a de plus sacré en politique.

La rhétorique de la Souveraineté sur le territoire, la nourriture, les ressources, la monnaie, la sécurité, définie comme Souveraineté interne, exigera

une Souveraineté externe pour se défendre contre des ennemis qui, réels ou supposés, ne manqueront jamais. Jamais auparavant tout n'a été lien, relation, réseau, échange, mobilité et commerce. Il est difficile d'assumer une Souveraineté complète et déliée des sentiers communs dans un contexte où les faits et les nouvelles traversent les frontières en temps réel. Il semble urgent de repartir des visages, réels, des mineurs abandonnés à leur sort, des paysans sans terre à cultiver, des jeunes en quête d'identité, des femmes qui portent l'avenir du continent sur leur dos, des travailleurs informels. En leur absence, toute autre revendication de Souveraineté risque de créer, comme dans les contes de fées d'antan, un pays sans souverains.

Mauro Armanino

Boutique Oustaz Moustapha Rhissa

Située à la devanture de la Mosquée de vendredi du Petit Marché de Niamey, à l'entrée de l'ONEP, de la NIN et de l'IRSH, la Boutique Oustaz Moustapha Rhissa est à la fois un lieu de vente des livres coraniques et des produits en provenance de l'Arabie Saoudite. Chez Oustaz



Moustapha Rhissa, vous trouverez, toutes sortes de livres coraniques, des cassettes de prêches, des CD, des clés USB et des cartes-mémoires.

Oustaz Moustapha Rhissa vend aussi de l'eau et du savon Zamzam ; de l'huile, de la pommade et des feuilles Zeitoun ; de l'huile, de la pommade, du savon, de la crème et de la farine Habbatou-Saouda et du bon miel saoudien, burkinabé, béninois et nigérien.

Contacts : 90.03.15.67 / 94.73.79.03

Colonel Ibro Amadou Bacharou, brave et loyal officier



Un homme est fait un peu de tous les hommes... Colonel Ibro Amadou Bacharou est né à Dibissou dans le Département de Birni N'Konni, région de Tahoua. Il est marié et père de cinq (5) enfants. Ce Colonel de l'armée nigérienne a fréquenté l'école primaire de son village, le CEG de Birni N'Konni et le lycée Agabba de Tahoua.

Puis, ce fut le choix de l'engagement dans les Forces Armées Nigériennes (FAN) en 1983, où il continue jusqu'à ce jour à servir infatigablement et loyalement son pays. Admis au concours d'entrée dans les écoles d'officiers, il fit sa formation à l'école des officiers interarmes de N'Djaména au Tchad ; il ajouta une corde à son arc d'officier par un diplôme de Sociologie obtenu à l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Ancien Chef de Corps Adjoint de la Garde présidentielle, il a gravi les échelons grâce à son talent et son dynamisme pour accéder brillamment au grade de Colonel. Naturellement, il commanda un certain nombre de compagnies à l'intérieur du pays pour y détruire l'arsenal des incursions ennemies ou les repousser. Ses Hommes lui reconnaissent une énergie débordante et une volonté de fer, sur qui l'on pouvait se reposer pour exécuter un plan de bataille.

Cet officier supérieur avait tant donné de lui-même pour protéger son pays contre toute atteinte à sa stabilité : celle de la rébellion Touarègue des années 90, un excellent apprentissage pour affronter, celle encore récente et très active des forces impérialistes. Doté d'une force mentale redoutable et d'une persévérance inégalée, l'homme sait que "le courage croit en osant et la peur en hésitant". En fait, ceci n'a rien d'étonnant, car l'Officier supérieur sait que "la bravoure procède du sang", en fier descendant du Sultanat d'Agadez, des Cantons de Doguéraoua et d'Illéla, et héritier de la Chefferie traditionnelle de Dibissou, son village natal.

Aujourd'hui, âgé de 61 ans, Colonel Ibro, comme l'appellent affectueusement ses compatriotes, est une figure marquante des événements du 26 juillet 2023. Colonel Ibro Amadou Bacharou est un serviteur dévoué et intègre. Un brave officier à l'énergie endurente et infatigable sur qui l'on pouvait compter avec assurance pour concevoir un plan de combat. Patriote convaincu, le Colonel Ibro Amadou a fait toujours montre de belles qualités de soldat et de Chef. Sa force de caractère, sa rigueur, sa générosité et sa sérénité, lui donnent une autorité formelle au sein de l'armée. Ses capacités d'organisateur, ont permis de faire de la garde présidentielle un organe centrale de la structure des Forces Armées Nigériennes (FAN). Fort au physique comme au moral et au plan de la compétence et de l'éthique, il est pour le Général Tchiani Abdourahmane plus qu'un compagnon

d'arme sûr, mais aussi un compagnon politique, dont il est le sosie.

Le Colonel Ibro est un Chef militaire rayonnant, un Homme de contact qui a su véritablement concilier les préoccupations de l'armée et celles de la transition politique. Il s'est fait constamment distinguer en proposant des solutions d'avenir dans cette période difficile pour le Niger et de contrainte pour son armée. Le Colonel Ibro entra dans la carrière militaire sans ambition, ni calcul d'intérêt, mais prêt à tout donner pour son pays. Et c'est ce qu'il continue à faire, servir loyalement son pays, le Niger.

Il est présentement le Chef d'État-major particulier du Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, (P/CNSP), le Général de Brigade Abdourahmane Tiani, Chef de l'Etat de la République du Niger. Il a gravi ses échelons, notamment grâce à son dynamisme dans toutes les missions qui lui ont été confiées par sa hiérarchie.

En définitive, il y a lieu d'exprimer dans la plus haute estime la gratitude du peuple nigérien à ce fervent musulman, très digne de confiance pour les services rendus à la nation, son dévouement inébranlable envers ses frères d'armes, mais surtout le Niger pour lequel il est en première ligne sur le chemin de l'indépendance et la souveraineté, son combat crucial. Son abnégation et son combat acharné contre l'impérialisme, a fortement poussé le Niger à se retirer de la CEDEAO et de déclencher le départ sans condition des Armées Françaises et Américaines dont la majorité des patriotes se réjouissent actuellement. Sa capacité à résister aux pressions, ainsi que sa volonté de rester fidèle à ses idées et au Chef de l'Etat, sont les preuves irréfutables de son engagement, car aime-t-il le dire, "la conscience vaut mille témoins". La vie du Colonel Ibro Amadou Bacharou est rythmée par l'univers littéraire. Un militaire qui lit est un citoyen en puissance ; un officier qui écrit est un leader en puissance ! Colonel Ibro est l'auteur du livre "Notre Armée, votre Armée, Sacerdoce d'un Soldat de la République", publié aux éditions Buco en 2020, il y trace sa biographie, on le découvre comme le fils du peuple qu'il est, son parcours parmi ses hommes, son intégrité au fil des pages. Ce livre, chers compatriotes, est un cœur ouvert donné sur un plateau pour mieux connaître notre armée et un de ses fils méritant. Ce Colonel écrivain montre le caractère profondément collectif du travail militaire, mais aussi les difficultés qui peuvent se présenter dans le commandement. Il a été fidèle et cohérent dans ses écrits dont le langage franc est minutieusement et brillamment construit, et c'est ce qui rend encore plus intéressant le contenu.

Ce beau livre, tant par son contenu que par sa taille, est un apport indiscutable à notre compréhension et à nos connaissances sur les Forces Armées Nigériennes. La guerre asymétrique est une nouvelle donne, mais on apprend, parce qu'on y réfléchit, parce que des officiers écrivent sans tout dire, sans tout dévoiler, parce que notre armée est sacrée, et nous protège contre cet adversaire sponsorisé par les forces du mal. Un livre que vous consulterez souvent pour vous éclairer, vous guider, vous inviter à l'expérimentation, tant est grande sa qualité littéraire. Un livre que doivent lire tous ceux qui s'intéressent à la chose militaire et aux relations tant politiques que bureaucratiques entre le pouvoir civil et le commandement des Forces Armées Nigériennes.

Colonel Ibro reste ainsi une source d'inspiration pour la jeunesse, voire le peuple, d'ailleurs l'armée n'en est-elle pas une émanation ? Comme la majorité de notre population, ce brave Officier pratique entre autres, l'agriculture et l'élevage. Une tête bien faite et des pieds bien ancrés dans la réalité de son peuple. Cette intuition apparaît lors de ses prises de paroles pendant les vagues de mobilisations populaires pour la défense de la souveraineté nationale en vue de permettre au peuple de choisir son destin. Son franc-parler et son engagement désintéressé ont eu un fort impact sur la communauté nationale et internationale ; son rôle essentiel et sa forte implication dans la défense de la patrie. Le Niger a vu naître un stratège militaire qui influence le cours de notre histoire dont les exploits résonnent dans toutes les oreilles en ville comme en campagne. Dès lors, nous reconnaissons son courage et sa détermination à contribuer à la sauvegarde de notre souveraineté retrouvée.

Dans cette dynamique de refondation politique, économique, sociale et culturelle qui exalte les populations à se battre aux côtés de leurs dirigeants pour se soustraire de toute tutelle extérieure quelle qu'elle soit, de manière à ce que la sécurité et la stabilité soient définitivement restaurées, Colonel Ibro Amadou Bacharou est devenu l'un des principaux modèles de vaillance.

La lutte qu'il mène dans la cohésion et le respect de la hiérarchie pour la souveraineté des trois pays africains (Niger, Burkina et Mali), représente un exemple pour des millions de personnes qui vivent dans la Confédération AES. Le courage de ce membre discret et courtois du CNSP, qui refuse d'accepter la honte et la compromission, contribue à changer le cours de notre histoire.

Cette détermination en faveur d'une Afrique souveraine et insoumise, est nourrie par sa volonté sans faille à combattre tous les ennemis cachés ou déclarés du Niger. Ce qui constitue un brillant exemple d'honneur et de patriotisme, mais surtout son refus catégorique de la manipulation et de la subordination. C'est pourquoi, son altruisme et ses divers sacrifices doivent être connus et appréciés par tous. Dès lors, nous l'encourageons vivement pour le don de soi, tout en invitant les Nigériens de soutenir partout les hommes méritants, car c'est prolonger l'œuvre des grands Hommes que de les poursuivre.

Par Elhadj Moustapha kadi Oumani

ÉTABLISSEMENTS AMK

Contacts :
+227 96 56 36 26
+227 93 56 36 26

Rue Face Ecole mission garçon en allant vers le rond point Liberté, 2^e virage à droite

Abonnement et Livraison de Journaux
Matériel Bureautique et Scolaire

Guerre en Ukraine :

L'ADN de la classe politique ukrainienne

"En parfaite connaissance de cause je peux affirmer que non pas la majorité, mais bien l'intégralité des postes de décisionnaires dans les administrations d'état et dans la fonction politique ukrainienne sont occupés exclusivement soit par ceux qui les ont achetés, soit par ceux qui y ont été placés-élus- par de puissants protecteurs qui placent leurs pions, afin d'atteindre les objectifs qui sont les leurs. Les chances d'accéder au pouvoir en Ukraine par un autre moyen sont, mathématiquement, proches de zéro absolu", dixit Oleg Nesterenko, Président du Centre de Commerce et d'Industrie de l'Europe (CCIE). Monsieur Nesterenko est Spécialiste de la Russie, CEI et du continent africain ; ancien directeur de MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris

Enquête...

Ayant des connaissances précises sur les processus constitutifs de la classe politique ukrainienne, l'auteur des présentes lignes peut affirmer que l'intégralité de la classe politique ukrainienne actuelle et des personnes qui ont pour objectif de la rejoindre ont la corruption ancrée au niveau quasi-génétique. Cette affirmation n'est qu'une exagération. La classe politique occidentale actuellement au pouvoir ne comprend ou, plus exactement, fait semblant de ne pas comprendre, que le sens même de l'activité politique en Ukraine est de générer d'importants revenus financiers personnels. Revenus, qui ne peuvent être atteints sans le recours à la corruption à grande échelle. Et ceci est absolument à tous les niveaux hiérarchiques, en commençant par les petits élus municipaux dans les villages et en terminant par la présidence du pays, en passant par les nombreuses couches politico-administratives intermédiaires les séparant. En parfaite connaissance de cause je peux affirmer que non pas la majorité, mais bien l'intégralité des postes de décisionnaires dans les administrations d'Etat et dans la fonction politique ukrainienne sont occupés exclusivement soit par ceux qui les ont achetés, soit par ceux qui y ont été placés "élus" par de puissants protecteurs qui placent leurs pions, afin d'atteindre les objectifs qui sont les leurs. Les chances d'accéder au pouvoir en Ukraine par un autre moyen sont, mathématiquement, proches de zéro absolu. Des postes dans les administrations et des places dans la fonction politique au niveau local, départemental, régional et national s'achètent, se monnayent et sont considérés en tant que véritable investissement financier. Un investissement qui doit générer des bénéfices concrets. Des bénéfices qui n'ont rien à voir avec les salaires officiels totalement dérisoires attachés aux postes en question. Notamment, selon l'information reçue d'une relation personnelle qui était récemment cadre supérieur dans un parti politique ukrainien, le prix d'un siège au Verhovna Rada (parlement ukrainien) se monnaie de 1 à 5 millions de dollars américains. Et ce barème est identique pour tous les partis politiques confondus qui y siègent.

C'est-à-dire, en Ukraine, une personne qui n'a rien à voir avec la politique, mais disposant de fonds financiers considérables provenant, en général, de son activité d'affaires et/ou de la corruption sur les postes occupés précédemment, peut à tout moment devenir député "élu du peuple" d'une manière garantie au sein de n'importe quel parti politique tant au niveau régional qu'au niveau national. Ce n'est qu'une question de prix. Aujourd'hui, la corruption en Ukraine est au stade d'une absolue frénésie qui s'explique directement par l'absence de vision sur l'avenir politique du pays, même à moyen terme, et donc sur la pérennité de l'investissement réalisé dans les sièges de responsabilité politique et de la haute fonction : chacun faisant partie du "système" essaie de générer un maximum de bénéfices financiers avant la plongée dans l'inconnu que connaîtra leur carrière personnelle, due à l'effondrement politique, écono-

mique et sociétale du pays qui approche à grand pas et d'une manière imminente.

La structure de la corruption ukrainienne

Seuls les esprits qui n'ont strictement aucune connaissance du pays et des rouages du fonctionnement de ses administrations et de ses partis politiques peuvent prendre le thème de la prétendue lutte contre la corruption en Ukraine au sérieux. L'enquête mentionnée précédemment, menée en 2023 par la "Plate-forme sociologique ukrainienne" parmi les citoyens de l'Ukraine, révèle également que la majorité écrasante des Ukrainiens estime que les autorités anticorruptions elles-mêmes étant profondément corrompues contribuent à l'augmentation de la corruption dans le pays. Le système de corruption en Ukraine est totalement inébranlable à chacun de ses niveaux, car constitué de réseaux hiérarchiques interdépendants, dont le partage de bénéfices financiers et la sécurisation mutuelle vis-à-vis des menaces externes est son élément constitutif. Chaque ministre, député, juge, haut fonctionnaire des administrations, de la police et de la SBU (service de la sécurité intérieure) fait partie du réseau d'une manière obligatoire. De même que chacun des responsables se situant sur une échelle plus basse des structures sous leurs juridictions respectives. Nulle place pour les "dissidents" qui puissent oser menacer le système. La majorité écrasante des cas de succès de la "lutte" contre la corruption rendus public, afin d'afficher la prétendue existence de cette dernière, sont ceux, dont les figurants ont commis de graves fautes non pas vis-à-vis de la loi, mais vis-à-vis de la hiérarchie du système de corruption, notamment, en étant malhonnête dans les partages financiers des fruits de la corruption adressés à leurs supérieurs hiérarchiques. Ainsi les "brebis galeuses" sont sévèrement punies et remplacées. Rares sont les cas quand les faits de corruption sont découverts par des personnes ou organismes tiers au "système" et rendus publics avant d'être étouffés. Et même dans ces cas de "force majeure", les coupables ne sont que très rarement punis par la loi : les affaires sont remises entre les mains de juges faisant partie du système de corruption et aboutissent à une décision judiciaire de non-lieu ou à des condamnations tout à fait dérisoires. Par le type et la sévérité de la condamnation d'un fait de corruption il est possible de connaître très précisément l'appartenance de l'inculpé à l'une des deux catégories ci-dessus citées : une "brebis galeuse" qui a commis une faute vis-à-vis de ses supérieurs ou une victime de "force majeure".

Et c'est bien vis-à-vis de ce système de corruption créé au niveau de l'ADN de chacun de ces participants que l'UE demande l'éradication. En restant parfaitement réaliste, on peut considérer que demander à quelqu'un de construire une fusée spatiale à partir d'une bicyclette serait une requête pas moins sérieuse que celle formulée par les européistes de Bruxelles auprès de ceux qui sont, donc, sensés s'auto-éliminer. Les médias de la propagande "atlantiste" - soit la quasi-intégralité des médias occidentaux- en parlant de la corruption en



Ukraine- ne font que déformer et transgresser la réalité. Un simple exemple d'une des nombreuses transgressions parues dans la presse française : "... Volodymyr Zelensky affiche en ce sens (vis-à-vis de la corruption) une tolérance zéro. Son nouveau ministre de la Défense, nommé en septembre [2023] après la chute dans le cadre d'un scandale de corruption de son prédécesseur, doit mener de front une lutte contre la corruption et une lutte contre l'agresseur russe. Car lorsque la guerre s'achèvera, il faudra que l'Ukraine soit capable de gérer les flux d'argent pour la reconstruction, sans que ces aides soient détournées par ses élites". Ne serait-ce que dans le cas de cet exemple parmi tant d'autres, la transgression de la vérité commanditée par le pouvoir politique et réalisée via la presse publique occidentale est tout à fait grossière et digne d'un profond mépris. Pour être heurté à la réalité, il suffit de se poser la question : si le fait de la corruption du ministre de la Défense déchu (Oleksiy Rezniko) s'est avéré confirmé et largement connu par le grand public (le ministre de la Défense ukrainien a conclu des contrats pour un montant supérieur à 350 millions de dollars avec des fournisseurs de nourriture pour l'armée, en déboursant de deux à trois fois le prix pratiqué sur le marché, dont l'unique raison plausible d'une telle activité est la perception d'une rétrocommission), comment expliquer que cette personne n'a jamais été ni mise en examen par la justice ukrainienne, ni dérangée de quelque manière que cela soit ? Au lieu de poursuites judiciaires et d'une peine de prison, ledit personnage a tranquillement pris sa retraite et mène ouvertement une vie de multimillionnaire, notamment à Londres - et ceci après avoir perçu un salaire dérisoire de ministre qui était d'environ 2400 euros par mois, toutes primes incluses.

Cette question est tout à fait rhétorique - la réponse est exposée dans ces pages

Ceux du régime instauré en Ukraine qui n'ont pas l'occasion de participer dans les réseaux "classiques" de corruption, tels que les commandants des unités combattant au front, ont trouvé la parade pour se remplir les poches à l'instar de leurs leaders politiques. Début décembre 2024, la députée du parlement ukrainien Skorkhod a évoqué la situation dans les rangs des forces armées ukrainiennes : "Les commandants exigent de l'argent des soldats. Si auparavant les sommes s'élevaient à environ 5.000 hryvnias, maintenant elles sont de 25.000. Et si vous ne donnez pas l'argent, ils vous enverront immédiatement sur les positions les plus dangereuses de la première ligne du front et il n'est pas certain que vous reviendrez de là-bas vivant".

A suivre...

L'ancien Premier ministre malien, Choguel Kokala Maiga très actif sur les réseaux sociaux

Ces derniers temps, l'ancien Premier Ministre du Mali Choguel Kokala Maiga est constamment sur les réseaux sociaux pour davantage éclairer les africains sur des sujets restés, jusqu'à une date récente, tabous. Par des twists et vidéos, l'ancien locataire de la présidence malienne, se fait de plus en plus l'avocat de l'Afrique et principalement de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui regroupe son pays, le Burkina Faso et le Niger. Choguel Kokala Maiga s'intéresse aux sujets politiques concernant les pays de l'AES et au-delà, les pays africains. Comme il a l'habitude de le faire, les sujets qui font polémiques sont minutieusement décortiqués avec souvent des chiffres à l'appui pour permettre à la jeune génération de mieux comprendre l'histoire, bref, ce qui s'est réellement passé. Dans une vidéo publiée il y a quelques jours, Choguel est largement revenu sur les propos maladroits tenus par le président français Emmanuel Macron qui s'exprimait lors d'une rencontre annuelle des ambassadeurs de son pays. Lors de cette conférence, il a déclaré que "la France a eu raison d'intervenir militairement en Afrique contre le terrorisme depuis 2013, mais des dirigeants africains ont oublié de nous dire merci". En réponse à ces propos déplacés, Choguel Kokala Maiga a d'abord soutenu les réactions du

premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko et celles du président tchadien Mahamat Idrissa Déby Itno, avant de relever le mépris et la bourde de l'habitué Emmanuel Macron concernant le nombre de soldats français tombés au cours des opérations Barkhane et Serval au Sahel. "Les citoyens de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui regroupe le Mali, Burkina Faso et le Niger qui sont morts au cours de ses opérations, sont des milliers, sinon un million. Mais, Emmanuel Macron n'en parle pas. Il parle plutôt de 58 soldats français. Il ne faut pas utiliser les noms des morts pour faire du commerce politique. Les 58 soldats qui sont morts au Mali, aucun d'entre eux n'est mort au combat, à part le premier Damien Boiteux, le jour de l'intervention de l'opération Serval. Mais les autres, ils sont tous morts de maladies et d'accidents, au Mali, au Burkina et au Niger, majoritairement sur le territoire malien", a réprécisé Choguel Kokala Maiga. Poursuivant ses révélations, l'ancien premier ministre a par la suite rappelé que le fils de l'envoyé spécial du président Emmanuel Macron pour l'Afrique, Monsieur Jean Marie Bockel a été tué dans un télescopage entre deux hélicoptères français. Ce qui n'a rien à voir avec l'Armée malienne. "Il faut que les dirigeants français arrivent à



dire la vérité à leur peuple. Ils envoient des français qui meurent dans des opérations, les populations françaises ne sont même pas au courant qu'ils viennent pour accomplir des missions impérialistes". Limogé au mois de novembre 2024 par le président Assimi Goita après avoir tenu des propos jugés offensants vis-à-vis de la République, nombreux sont les citoyens qui avaient cru que Choguel Kokala Maiga, allait aussitôt engager une opposition farouche contre le pouvoir malien. Aujourd'hui, il défend bec et ongles, la transition malienne et les trois pays de l'AES.

Salifou Hachimou

Hausse des prix des produits de consommation pendant le mois de Ramadan

Le ministre du commerce et de l'industrie prend des dispositions pour limiter les spéculations



"Gouverner, c'est prévoir", dit-on. Il est un truisme de le rappeler, au Niger, pas comme dans beaucoup d'autres pays musulmans, c'est pendant le mois béni de Ramadan que les opérateurs économiques et autres commerçants véreux gonflent les prix des produits de consommation de masse. Chaque année, particulièrement avant et pendant le mois de Ramadan, les autorités nigériennes organisent d'interminables rencontres avec les commerçants pour trouver une solution de juste milieu sur les prix des produits de grande consommation. Mais, ce n'est que de la redondance quasi inutile car, les opérateurs économiques agissent à leur guise, au vu et su des autorités et au grand malheur des consommateurs. Ils font et défont les prix sans aucune force contraignante. C'est pour prévenir cette fâcheuse situation que le ministre du commerce et de l'industrie, M. Seydou Asman a initié et entrepris des rencontres en amont. En effet, le mardi 21 janvier, il a rencontré les responsables des sociétés de vente et de distribution du gaz domestique. L'objet de cette rencontre est de s'assurer de la disponibilité du gaz et du maintien des prix inchangés sur l'ensemble du pays. Avant de prendre congé de ses interlocuteurs, le ministre Seydou Asman les a exhortés à travailler main dans la main avec les autorités de tutelle afin de "mettre de l'ordre dans cette filière".

M.T

Respect de certaines mesures pour faire de Niamey une capitale digne de ce nom

Les Administrateurs délégués doivent faire preuve de plus de fermeté !

La semaine dernière, l'Administrateur délégué de la Ville de Niamey a annoncé l'interdiction de la construction des fosses septiques dans les rues et a appelé les populations à respecter cette mesure qui, du reste, était déjà prévue par la loi régissant la construction des habitations à Niamey. Cette interdiction vient ainsi s'ajouter à d'autres déjà annoncées par le même Administrateur délégué et même le Gouverneur de la région de Niamey. On peut citer, entre autres, les interdictions de la divagation des animaux, de la circulation des charrettes et de la mendicité. Mais le véritable problème se pose dans le respect de ces mesures par les populations. Ayant constaté que les autorités elles-mêmes ne se soucient pas trop de leur respect, les différentes mesures sont allègrement violées par des citoyens au bout de quelques jours seulement après l'annonce de leur entrée en vigueur. Ainsi, il est très fréquent de rencontrer des animaux, des charrettes et même des mendiants circuler tranquillement dans les rues de Niamey ou prendre position au niveau des carrefours. C'est pourquoi beaucoup d'observateurs se demandent quelle chance cette dernière mesure d'interdiction de construire des fosses septiques sur les voies publiques, a d'être respectée. Cela est d'autant plus énigmatique qu'à Niamey, les gens préfèrent grignoter sur la voie publique pour construire leurs fosses septiques. A vrai dire, si l'on veut redonner à Niamey son image d'une capitale digne de ce nom, il va falloir que les différents Administrateurs délégués soient mis devant leurs responsabilités. Des comptes doivent leur être demandés par leur autorité de tutelle, à savoir le ministère de l'Intérieur, afin qu'ils soient plus fermes dans la mise en application des différentes mesures qui sont prises. Il n'est



pas acceptable que dans la capitale d'un pays on ne trouve aucune rue qui puisse être aux normes de la modernité, c'est-à-dire dépourvue des nids de poule, bien éclairée et où la circulation des piétons et même de certaines catégories de véhicules, notamment de transport public, est interdite. Aujourd'hui, même aux abords de la présidence et du cabinet du Premier ministre, certains véhicules de transport public passent allègrement, sans qu'on ne connaisse l'identité des personnes qu'ils transportent. Dans les capitales où on fait du respect des lois et règlements une stricte obligation, il y a des zones réservées à la circulation de ces genres de véhicules et des zones qui leur sont systématiquement interdites, même pour des questions de sécurité. Sortons de cette pagaille généralisée pour faire de notre capitale une ville belle, organisée, modèle et moderne. Cela fait aussi partie de la refondation. **Moussa Douka**